

ANCIENNE MINE DE FER DE MAY

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE

Depuis la réforme du Code Minier de 1999, l'État assume la responsabilité de la prévention des risques miniers et prend en charge la réparation des dommages.

I. RAPPEL DU CONTEXTE

En **décembre 2004**, le résultat de la première étude des aléas miniers sur le Bassin de May-sur-Orne a été rendu public.

Les aléas mis en évidence ont été présentés aux élus locaux ainsi qu'aux populations concernées par le biais de réunions publiques auxquelles la DRIRE a participé.

Le plus fort risque identifié correspondait à la présence d'un aléa effondrement localisé (niveau fort : fontis de plus de 10 mètres de diamètre possibles) au droit de nombreux bâtiments dont environ 70 habitations.

Suite à ce constat, il a été décidé de réaliser des investigations complémentaires afin d'améliorer la connaissance du risque **(2005-2006)** :

- 89 sondages ont permis de recalibrer plus précisément le plan des travaux miniers par rapport à la surface (l'incertitude est passée de 10 mètres à 2 mètres) ;
- Les cavités minières ont été réouvertes (3 puits créés, 2 galeries aménagées) et inspectées.

Cette opération a permis d'obtenir les résultats suivants :

- 40 habitations ont pu être exclues de la zone d'aléa effondrement fort ;
- Une maîtrise du risque est apportée par la surveillance des cavités (inspection semestrielle ou annuelle) ;
- Les secteurs inaccessibles depuis le fond, qui peuvent donc difficilement être surveillés, ont été identifiés. Ils sont traités prioritairement en y réalisant dès à présent des travaux de confortement.

Parallèlement à ces mesures concernant la résolution des situations à risque sur les enjeux existants, il convient de rappeler que l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Miniers est en cours et permettra, à terme, de déterminer des règles d'urbanisme de nature à éviter une augmentation du nombre de biens soumis au risque.

II. ACTUALITES

2007 sera l'année de réalisation des premiers travaux de mise en sécurité pris en charge par l'État sur le bassin minier de May-sur-Orne.

L'État a mis en place une structure chargée de la réalisation des travaux de mise en sécurité et de la surveillance des risques. Celle-ci a été rattachée au BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) et en constitue un département. **Le site de May a d'ailleurs été choisi comme site pilote et sera de ce fait le premier en France, pris en charge par cette structure.**

Les travaux de mise en sécurité prévus en 2007 sur le bassin de May-sur-Orne sont les suivants :

- Premier trimestre 2007 :
 - travaux de mise en sécurité sous la rue du Clos Saint-Joseph (Saint-Martin-de-Fontenay) : présence d'une galerie à environ 5 mètres de profondeur ;
 - travaux de mise en sécurité sous deux habitations à May-sur-Orne.

Ces travaux se dérouleront plus précisément entre le 12 février et le 16 mars.

- Autres travaux prévus pour 2007 :
 - travaux de mise en sécurité sous une troisième habitation à May-sur-Orne ;
 - comblement d'un ancien puits et d'une ancienne cheminée d'aération à May et Fontenay-le-Marmion ;
 - démolition de la partie de l'ancien collège de Saint-Martin-de-Fontenay située dans la zone d'aléa effondrement.

III. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BASSIN DE MAY

- **Aléa affaissement** : la mise en place du réseau de nivellement altimétrique (voir fiche descriptive et note d'information du 17 février 2005 jointes) est achevée, celui-ci permettra, en cas de désordre constaté, de diagnostiquer un éventuel affaissement.
- **Impacts sur l'environnement** : l'influence de l'ancien stockage souterrain d'hydrocarbure qui a été exploité au sein des cavités de la mine sur la qualité des eaux a été évalué à un niveau faible pour les eaux souterraines à proximité du site et nul pour les eaux d'exhaure qui s'écoulent dans l'Orne.
- **Aléa radon** : Le radon est un gaz radioactif naturel présent dans le sol en quantité plus ou moins importante selon la nature des terrains. l'influence de la présence des cavités sur la migration vers la surface du radon a été étudiée et il apparaît que celle-ci est nulle. Aucun aléa radon lié à la présence de la mine n'a été identifié.